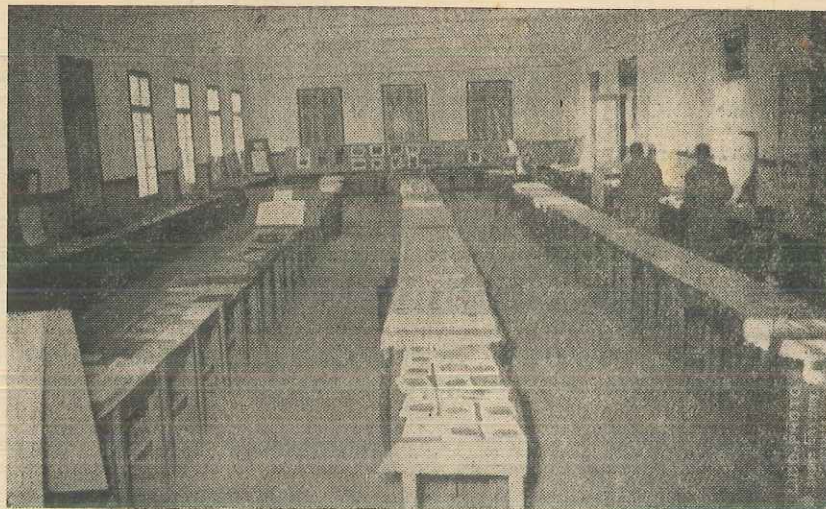


# Stage de la Coopérative Tunisienne

Noël 1955



Au Stage de la Coopérative tunisienne : l'exposition

(Lido Photo, Tunis)

... L'œil rond du hublot qui, toute la nuit, a promené notre regard de l'écume du sillage au ciel étoilé, laisse apercevoir à l'horizon (rien d'horizontal, d'ailleurs!) une côte montagneuse noyée de pluie : premier contact avec la Tunisie ! Heureusement, l'accueil de Chabaâne et de son équipe, par sa cordialité empressée fera vite oublier cette déception première.

La séance d'ouverture, présidée par les plus hautes personnalités de l'Education nationale tunisienne, vient de se terminer et c'est la visite de l'Exposition, digne en tous points de nos expositions de Congrès : dessins d'enfants, poteries et travaux divers, journaux scolaires, publications et matériel C.E.L. retiennent tour à tour l'attention. Le premier stage-congrès de la Coopérative tunisienne de l'Ecole Moderne est commencé : durant quatre jours vont se succéder les séances de discussion, les séances plénières, les démonstrations (texte libre et son utilisation au C.P., au C.E. et à la C.F.E. --- matériel d'imprimerie et limographe --- boîtes électriques, etc.)

Bien entendu, le tout en langue arabe ; malgré l'appoint considérable que les gestes semblent apporter à la parole, ça me dépasse et il me faut solliciter le concours de traducteurs bénévoles pour saisir les grandes lignes des débats. Par contre, il est des choses qui se passent de traducteurs : ce sont le sérieux, le souci de s'informer, de discuter, de comprendre, de tous les stagiaires (120) : beaucoup de jeunes, des moins jeunes

aussi et même des institutrices et des normaliennes... Chez tous et toutes, le même souci de trouver des voies nouvelles pour la libération de l'enfant et sa préparation à la vie.

La présence quasi constante de deux inspecteurs primaires, MM. Bellalouna et Habib Bakar, celle fréquente de M. Mandard, directeur de l'E.N.G., la venue de M. Bachir Ben Ali, chef de Cabinet du Ministre, de M. Fidric, chef de la Mission culturelle française, des secrétaires généraux de l'U.G.T.T., de la Fédération des Fonctionnaires, de la Fédération de l'Enseignement, les visites de Mme la Directrice de l'E.N.F., de M. Békir, chef du service de l'enseignement primaire, du Directeur du Collège Sadiki, de M. Ben Milad, professeur à l'E.N.G. prouvent assez l'intérêt suscité par cette première manifestation de l'Ecole Moderne.

J'ai pu, à la séance de clôture, exposer aux camarades tunisiens, en même temps que nos conceptions et nos recherches, les moyens les plus propres à s'engager dans l'éducation moderne en évitant les écueils de la précipitation et de l'emballage irréfléchi : c'était nécessaire...

Et lorsque l'ombre de l'avion quitte la terre tunisienne, j'emporte la certitude que Chabaâne, Ben Amara, Ghéli et tant d'autres n'ont pas œuvré en vain : notre C.E.L. aura bientôt, en ce coin du monde, une filiale active et prospère.

P. TRINQUIER (Hérault).

## Appel en faveur d'un camarade rentré d'Algérie

Depuis plus d'un an déjà, les événements d'Afrique du Nord ont endeuillé familles françaises et musulmanes.

Certains collègues ont pu être nommés, en octobre dernier (et dans quelles conditions!) en Métropole!

D'autres, avec leurs enfants, et pour des cas de force majeure, sont aussi rentrés. Mais ils n'ont droit à rien.

— Pas de remboursement de frais de déménagement (2 ou 3.000 km., ça compte!). Ils ont donc laissé tout leur meuble et leur linge là-bas!

Les retrouveront-ils un jour? Dans quel état? Qui les remboursera? Quand?

— Pas de remboursement de frais de voyage pour la famille!

L'un a ses enfants gravement malades, ainsi que sa femme.

— Pas de remboursement du passage de la voiture! Faudra-t-il la vendre, puisqu'on lui demande encore 30.000 francs pour la garder en France? (Douanes).

Je ne parlerai pas de tous les soucis

qui accompagnent de telles situations dramatiques.

Chers camarades, versez selon vos moyens.

Les versements sont à effectuer à :

BRUNET Jean, instituteur, EPA, Aérium de Saint-Palais-sur-Mer (Chte-Maritime).

CCP Limoges N° 994-21.

Versements déjà effectués :

CEL Cannes..... 5.000 fr.  
Brunet, Saint-Palais..... 1.000 fr.